

Le projet PAYSAGE a pour objectif la modernisation technique de l'application de paye des agents de l'État en poste en métropole et dans les départements d'outre-mer(PAY). Il repose, pour une large part, sur l'isofonctionnalité des traitements de liquidation et le maintien des circuits de rémunération pré-existants mais doit permettre la prise en compte de l'ensemble des évolutions fonctionnelles récentes (ENSAP, DSN...).

Les développements sont organisés autour d'un allotissement permettant d'en assurer la mise en production progressive par le remplacement des modules correspondants de l'actuelle application PAY.

Depuis septembre 2018, les modules PAYSAGE suivants sont ainsi devenus actifs dans le circuit de liquidation des rémunérations :

- production des données comptables et des bulletins de paye, gestion des habilitations et de la traçabilité (septembre 2018),
- prise en compte des retenues sur traitement et production des fichiers de règlement (septembre 2019),
- gestion des corrections indemnitaires post calcul (2020).

De nouveaux lots/modules applicatifs seront mis en production au cours des prochains mois. Le calendrier prévisionnel du projet prévoit ainsi la livraison aux services liaison-rémunérations des traitements en lien avec :

- la recherche de données au sein de la base locale (janvier 2021),
- la production des fichiers retours vers les gestionnaires (janvier 2021),
- l'intégralité des calculs (juillet 2021),
- le module des entrées (fin 2022).

La cible applicative doit permettre aux agents des services liaison-rémunérations de recentrer leur activité sur le métier de la paye et de s'émanciper progressivement des aspects les plus techniques de la liquidation des rémunérations.

Certains travaux liés à la simplification et à la rationalisation du système d'informations de la DGFIP produisent déjà leurs effets :

- utilisation du portail métier pour l'ensemble des accès applicatifs nécessaires à l'exécution des missions de paye (PAYSAGE, ITM...),
- intégration progressive des fonctionnalités de suivi de la paye dans le seul applicatif PAYSAGE (feux verts, recherches de données),
- application dans PAYSAGE des préconisations du référentiel général d'accessibilité de l'administration.

D'autres aspects de cette simplification sont encore à venir :

- centralisation de la saisie d'un grand nombre de paramètres nécessaires à la production de la paye et réévaluation du mécanisme de validation et de diffusion nationale de ces paramètres,
- harmonisation de la gestion de l'ensemble des payes des fonctionnaires d'État avec l'intégration des populations en poste à l'étranger dans les traitements PAYSAGE,
- simplification des mécanismes d'organisation des services.

PAYSAGE s'inscrit dans une démarche partenariale avec les gestionnaires de personnels et leurs systèmes d'information de ressources humaines. Les spécifications techniques du projet sont partagées afin de faciliter leur mise en production et les particularités du contrôle hiérarchisé de la paye et du contrôle allégé en partenariat sont prises en compte.

Le projet s'appuie depuis l'origine sur les utilisateurs de l'application. Leur contribution au projet a déjà été importante, tant au travers du groupe utilisateurs PAYSAGE que de l'accès anticipé de certains SLR aux fonctionnalités PAYSAGE en double commande, qui ont permis une meilleure compréhension des besoins métiers et la fiabilisation des différents traitements développés dans le cadre du projet.

L'équipe projet œuvre également à un renforcement du dispositif d'accompagnement des utilisateurs par une facilitation de l'accès à la documentation applicative (guides utilisateurs, spécifications, travaux du Groupe Utilisateurs) via l'ouverture d'un espace dédié au projet dans l'intranet de la Dépense. Les supports de formation aux métiers des services liaison-rémunération seront également progressivement adaptés et l'organisation de réunions de présentation de PAYSAGE dans les directions est à l'étude.